



Procès-verbal du Bureau Directeur 25 janvier 2021- Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, MOREL Carine, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Excusé : COLOMBANI Frédéric

Invité : DEFOUR Jean-Pierre (représentant des comités)

Participant : 3 CTS CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine,

Invités : MOREAU Florian (COC), ROBERT Franck (CD 26/07, plan de relance)

Introduction

La réunion est ouverte à 18h30 sous la présidence d'Alain Ripert qui profite du moment pour féliciter l'équipe de France quant aux résultats lors du Mondial, notamment la belle victoire en quart de finale contre le Portugal. La suite sera sans doute contre la Hongrie mercredi.

Validation des derniers comptes-rendus

Les comptes rendus des BD du 07/11/2020 et du 11/01/2021 sont soumis à validation.

⇒ Adoptés à l'unanimité

Les offres de pratique - COC

La reprise était prévue initialement pour fin février ce qui, à la vue de l'actualité, n'est plus possible. La pratique n'est actuellement plus permise, sans lisibilité sur la reprise, de surcroît vers la pratique compétitive.

La volonté perdue d'un message uniforme de la FFHandball et des territoires sur la suite à donner pour la saison. Tous les acteurs reconnaissent les difficultés actuelles rencontrées à tous niveaux et sur l'ensemble du territoire, au moins métropolitain.

Les offres compétitives pourront être adaptées dans chaque niveau et catégorie mais l'agenda incertain ne permet pas pour l'heure d'acter un plan trop conditionnel tant en matière de calendrier que de modalités.

Se posent aussi les questions des qualifications en Championnat de France ainsi que l'organisation à mettre en place afin de gérer les entrées en pôle des jeunes (date, moyens, méthode, ...).

Le sujet d'une saison blanche est envisagé mais la décision et les modalités sont liées aux annonces gouvernementales et aux décisions de la FFHandball.

Plan de relance FFHB

Une réunion des présidents de comités ; il leur a été présenté le plan de relance économique qui pourrait être lancé par la FFHandball : le document est simple, sous forme de formulaires ; il devrait permettre d'évaluer le degré de difficulté financière des structures demandeuses. Lorsqu'il sera validé il sera communiqué aux ligues, aux comités, puis aux clubs. Ce plan serait plutôt à destination des clubs.

Il semblerait que les difficultés financières soient moins importantes qu'imaginées sur cette fin de saison (moins de recettes mais moins de dépenses), mais que l'impact puisse porter plus à la rentrée de la saison ; l'aide pourrait être valable jusqu'au 31/12/2021.

La ligue doit faire une étude quant à la diminution des dépenses et des recettes en lien avec les services non rendus. Ces éléments permettront de voir si la ligue doit faire appel ou non à l'aide de la FFHB, aide dont les conditions ne sont pas encore connues. La FFHB a contracté un prêt PGE et dispose de fonds propres pour accompagner les structures.

La mise en place d'avois pourrait limiter la perte de licenciés pour la saison 2021/2022 mais le plan de relance est incontournable.

Sur la partie technique, la plus grande difficulté réside sur le volet motivation : perte de « l'âme associative » tant pour les entraîneurs que pour les bénévoles ; cet aspect est aussi compliqué à gérer que l'impact financier.

L'ITFE a fait parvenir aux membres du BD son repositionnement : fort est de constater que les dépenses de 3 saisons n'ont comme contrepartie que 2 saisons de recettes ; il y a ainsi un impact direct sur le budget et les mises à disposition faites avec les structures. Aussi, il sera important d'envisager une stratégie économique tendant vers l'équilibre.

Conseil des territoires

Il est important de définir le but, les finalités (quels services aux clubs) afin de ne pas être en doublon avec le BD et le CA, sa composition et son cadre.

Jean-Pierre Defour précise que les informations sont bien retranscrites dans le compte-rendu du dernier BD et précise qu'il ne s'agit pas tant de services aux clubs que d'échanges transverses.

La première réunion (30/01/2021) permettra d'ajuster le fonctionnement : rythme, ordre du jour, financement, sachant que les comités acceptent une prise en charge financière.

Les membres seraient : présidents des comités, président de la ligue, vice-président délégué, secrétaire générale, le CTS coordinateur et l'élu porteur du dossier qui sera mis à l'ordre du jour.

La mise en place de conseil doit se concrétiser par des écrits : fonctions, buts et mise en conformité des règlements et/ou statuts afin d'être votés en CA, puis en AG.

Interpôles

Les deux compétitions ont été reportées ; à ce jour, les deux candidats ont été consultés et les installations (Bourg-de-Péage et Valence) sont toujours disponibles sur les dates de report envisagées.

Afin de profiter des expériences acquises sur ce point, la FFHB demande si la ligue serait candidate pour les années 2022, 2023 et 2024 (facilité pour la DTN, valorisation des travaux faits)

⇒ Le BD valide la candidature.

Finances

La ligue est en permanence en recherche de réductions des dépenses, à ce jour :

- Taux du prêt auprès du LCL revu à la baisse
- Taux des commissions pour les paiements en ligne revu à la baisse
- Taux du prêt auprès de la SG : pas de retour : Frédéric Colombani prend le sujet en mains

Nous étalons les paiements dans la mesure du possible.

A ce jour, la diminution des recettes est de :

- 164 000 € sur les adhésions (arrêté au 31/12, avec peu de chance pouvoir réduire ce montant)
- 46 000 € pour la partie arbitrage
- En cours d'estimation pour les engagements

Un point sera fait afin de déterminer si des avoirs sont nécessaires.

Les budgets des commissions sont tous terminés à l'exception du budget de l'ITFE car tous les éléments liés à des reports de formation sont en cours de construction : le budget sera finalisé fin de semaine 05.

Nous sommes la seule ligue à ne pas avoir démarré ORION (ERP FFHB - Progiciel de Gestion Intégré). Dès que la partie budget sera aboutie, nous allons le mettre en place (second trimestre 2021).

Nous pensons pouvoir obtenir une aide de l'État, mais limitée à 10 000 €.

La mise en place de l'activité partielle, par suite de la baisse d'activité, doit être étudiée.

Plan de reprise n°2

Ce groupe, piloté par Stéphanie Aurambout et Franck Robert, concerne le plan de reprise à moyen terme et voit les possibilités de reprise en extérieur toujours dépendantes des consignes gouvernementales, consignes qui doivent être données dans les jours à venir.

Les points mis en avant sont :

- Inciter les clubs à faire de l'activité extérieure et faire de la promotion autour
- Imaginer des actions qui pourraient amener à des événements interclubs
- Incité la mise en place des « dons » en lien avec l'adhésion des licenciés (impact sur les impôts des particuliers)

- Le passeport à la rentrée à mettre en avant
- Préparer 2021/2022 en allant chercher de nouveaux publics notamment chez les jeunes
- Dans le cadre du pacte de développement : le club employeur peut envoyer des salariés de sa structure dans les écoles : Lors d'un 1^{er} sondage, un certain nombre de personnes n'était pas favorable à cette option : cette position pourrait peut-être évoluer

La suite envisagée porte sur des travaux mi-juin afin de développer des idées.

Le 3^{ème} groupe de travail est lancé avec comme objectif les milieux scolaires, pour lesquels il y a sans doute un déficit d'informations. Frank Robert propose d'être en coordination avec le groupe 3 et de voir de quelle manière des personnes de l'Éducation nationale pourraient intervenir.

Le Service aux Clubs de la FFHandball est en cours d'évolution et s'inscrit dans une déclinaison d'appels à projets.

Ressources Humaines

L'organigramme a été modifié à la suite du dernier BD, puis dans un second temps, après la réunion avec les salariés du 20 janvier : il est présenté ce jour.

⇒ Aucune remarque n'est faite.

Concernant le CSE : celui-ci souhaite savoir si le BD veut être en copie, pour information, des questions et points à étudier.

⇒ Le BD est « pour » être en copie

Une demande a été faite auprès de l'ASP pour l'activité partielle : la réduction de l'activité n'est pas identique et pour tous et, en interne, au niveau de chaque commission. Une information sera envoyée aux salariés afin qu'ils travaillent et établissent leur charge de travail : cette estimation sera échangée entre salariés / élus référents afin d'être soumis lors du prochain BD, le 03/02/2021.

Autres points

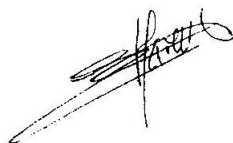
Un BD complémentaire est mis en place le mercredi 3 février, avec comme ordre du jour :

- Échanges autour de l'activité partielle
- Vœux à traiter, ceux-ci seront envoyés dans la semaine par Valérie Corduri-Daviet

Une demande de match amical entre le pôle de Lyon et l'ASUL VV (autorisé par dérogation), a été faite, avec mise en place de test PCR au préalable. L'avis du BD est demandé : celui-ci n'est pas favorable à cet évènement en regard de la situation sanitaire.

Fin de la réunion à 20h15

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

